



12, impasse Mas - 31000 Toulouse
tél. 05.61.99.20.77 fax. 05.61.62.75.66 contact@snpst.org

RÉFORME DES RETRAITES HOLDUP SUR LA SANTÉ AU TRAVAIL

**LA PENIBILITE N'EST PAS PRISE EN COMPTE
LA SANTE AU TRAVAIL EST ABANDONNEE AUX EMPLOYEURS**

Sous prétexte d'une adaptation du rôle des services de santé au travail au volet « pénibilité » de la réforme des retraites le gouvernement introduit un amendement qui abandonne au patronat le système de santé au travail.

La pénibilité n'est absolument pas prise en compte dans le projet de réforme des retraites, et pire...on en profite pour mettre en pièces l'indépendance des professionnels de santé au travail.

Après une longue période de négociations entre les partenaires sociaux qui s'est soldée par un échec en septembre 2009 à l'unanimité des organisations syndicales, cette réforme se fait dans la précipitation par l'introduction, notamment par le gouvernement, d'amendements de dernière minute qui engageront pour longtemps les acteurs de la prévention.

Les Médecins du travail, dont les missions sont remplacées par celles des services de santé au travail, livrés aux employeurs, ne pourront plus maintenir leur indépendance et garantir celle des autres acteurs de la santé au travail.

Soumis aux employeurs, les professionnels de Santé au Travail ne seront plus en mesure de pratiquer leur rôle d'alerte et de veille sur les atteintes à la santé par le travail.

- TMS qui explosent,
- Souffrance au travail et ses conséquences dramatiques,
- Cancers professionnels largement sous-estimés...

Le Syndicat National des Professionnels de la Santé au Travail (SNPST) alerte les partis politiques, les organisations syndicales, les citoyens sur le mauvais coup porté contre la loi de 1946 qui avait institué la médecine du travail : Le rôle des médecins du travail d'«**Eviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail**» disparaît de la mission des services dans la nouvelle loi.

Le SNPST appelle ses adhérents et tous les professionnels de santé au travail à manifester aux côtés des Organisations syndicales des salariés le 23 septembre 2010 pour protester contre ce démantèlement de la santé au travail.

Contacts

Dossier de presse à disposition sur le site du SNPST <http://snpst.org>